Cette formation est proposée par ADEME ACT SOLUTIONS

ACT Adaptation : évaluer les stratégies d'adaptation au changement climatique des entreprises - parcours consultants

La formation vous permet de comprendre la méthode ACT Adaptation, d'être en mesure d'évaluer la maturité de la stratégie d'adaptation de l'entreprise et de lui restituer les résultats dans une optique d'amélioration continue

Pour en savoir plus sur la méthodologie ACT, consultez le site https://actinitiative.org ou écrivez à contact@ademe-act.fr

92% des stagiaires satisfaits par cette formation

Adaptation au changement climatique

Action de Formation

Bureau d'études

14h

2000€ / HT
2400€ / TTC (TVA 20%)

Classe virtuelle

Code module : CLIMAT79

Mis à jour le : 12/10/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Merci de consulter la rubrique prérequis avant de vous inscrire !

Consultants spécialisés sur les enjeux d'environnement et sur l'accompagnement stratégiques des entreprises sur les risques physiques et environnementaux

Cette formation n'est pas ouverte aux personnes en situation de demandeur d'emploi

Les prérequis

- Connaissances des enjeux environnementaux
- Connaissance et expériences en analyses de risques climatiques
- Connaissances et expériences en stratégie d'adaptation au changement climatique
- Avoir lu de la « Méthodologie ACT Adaptation »: Ce guide est disponible, sous le lien suivant :Méthodologie ACT Adaptation FR
- Avoir suivi le module en ligne sur les fondamentaux de l'initiative ACT si vous n'êtes pas déjà formé à ACT évaluation ou ACT Pas à Pas, avant de suivre cette formation Les fondamentaux de l'initiative ACT : Accelerate Climate Transition

Toute demande d'inscription réalisée sur cette formation sera systématiquement refusée si le prérequis mentionné ci-dessus n'a pas été réalisé en amont, dans son intégralité

Objectifs

Les objectifs de la formation

A la fin de la formation les stagiaires seront capables de :

- **Maîtriser** la méthodologie ACT Adaptation : comprendre le périmètre d'application, le fonctionnement de l'évaluation, l'importance des indicateurs pour la stratégie d'adaptation d'une entreprise et les outils ACT Adaptation
- **Savoir évaluer** la maturité de la stratégie et du plan d'adaptation d'une entreprise avec la méthodologie ACT Adaptation
- **Être capable** d'analyser et de restituer les résultats de l'évaluation ACT Adaptation pour alimenter la démarche d'amélioration continue de l'entreprise dans sa stratégie d'adaptation

Programme

Le programme détaillé

- Contexte des méthodologies ACT de l'Ademe
- Contexte règlementaire et actualités sur les méthodologies et l'adaptation au changement climatique
- La méthode ACT Adaptation : les concepts et principes ; la structure et les 3 dimensions
- Analyse et interprétation des résultats pour les différents niveaux de notation
- Réalisation cas d'évaluation d'une entreprise avec ACT Adaptation

Durée

14h

Les modalités pédagogiques

Cette formation est délivrée en visioconférence.

Alternance d'apports de connaissances théoriques via le support présentation, d'échanges avec les participants, d'exercices pratiques et de mise en situation

Transmission de retour d'expérience

Comprend le support de la formation et le livret des participants

Les modalités d'évaluation

Avant la formation
Le participant complète un questionnaire de positionnement ainsi qu'un questionnaire de connaissances, de validation des prérequis
Pendant la formation
Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers de questionnements, de travaux en groupe sur des cas pratiques et de mises en situation
A l'issue de la formation
Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire par un questionnaire de connaissances
Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises

L'équipe pédagogique

Marielle HERBADJI, Référente pédagogique

Les équipes Utopies et I Care Consulting :
Arthur BINNINGER, Clara DESLYPERE, Lucie MOUTHY et Louna CHARTIER

Tarif

2000 € / HT
2400 € / TTC (TVA 20%)

La formation peut faire l'objet d'une prise en charge financière par l'opérateur de compétences (OPCO) auquel est affilié votre entreprise. J'identifie quel est mon OPCO

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez ICI

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos conditions générales de vente.